

Brevetierter Pilot **Pilote breveté**

- Brevet de pilote delta depuis au moins 2 ans
- Au moins 200 grands vols depuis l'obtention du brevet

Examen pratique Biplace 1 « vols solo »

Début de la formation biplace

- Min. 1 journée de formation de base avec une aile solo
- Min. 1 vol d'instruction avec un instructeur biplace
- Min. 10 vols de formation (Pilote - Pilote)

Examen pratique Biplace 1 « vols biplace »

Biplace Stufe 1 Niveau 1

(Pilot - Pilot/Schüler zu Ausbildungszwecken)

(Pilote - Pilote / Élève dans le cadre de la formation)

Le brevet de delta biplace 1 est valable à vie et permet de voler en biplace avec d'autres pilotes de vol libre et avec des élèves de vol libre sous la surveillance d'un instructeur.